



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E65721

VALABLE JUSQU'AU

14/09/2026

ÉDITÉ LE

04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 13/12/2023
20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 394 641 476 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0031171-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F37977V1244000/001 517468/54

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F37977V1244000/001 517468/54

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : DUBOIS LEBRETON

30 BIS RUE DU COMMANDANT PANNIER
30B
35300 FOUGERES

Téléphone : 02 99 99 84 68

Fax : 02 99 99 84 69

Portable : 06 61 01 74 28

Site Internet : <http://www.dubois-lebreton-chauffage.fr>

E-mail : contact.duboislebreton@gmail.com

Responsabilité légale :

T.B.B (TROPÉE BRETAGNE BATIMENT) (893 664 433) / TROPÉE LOUIS
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	01/07/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/07/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	28/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/01/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.